



Adhésion 2025

L'ABEILLE EURELIENNE

Association loi 1901

Enregistrée à CHARTRES n° W281005672

Rucher-Ecole n° 2800210 - siret 818 003 683 000 13

EMAIL : apiculture28@gmail.com

Site: <https://www.abeille-eurelienne.fr/>

!! Envois et paiement deux formules !!

ENVOI POSTAL à
Isabelle CHAMBON
1, rue Charles Péguy
28300 CINTRAY

ENVOI PAR MAIL à
Apiculture28@gmail.com

Règlement
Chèque ou Virement

NOM

PRENOM

Rue

CP – VILLE

adresse électronique

tél

Port

Date naissance

JJ/MM/AAAA

Nouvel adhérent

Assistera aux cours dispensés au rucher école

Figurer sur la carte des cueilleurs d'essaims (si inscrit avant 30/04)

☐
☐
☐

mettre un "x" dans la case

N° Apiculteur:

N° de siret:

Nombre de ruches :

1 COTISATION Abeille Eurélienne

Gratuit pour les - de 16ans et les + de 80 ans

Première Adhésion

Renouvellement de l'adhésion

Adhésion à l'UNAF (obligatoire pour souscrire une assurance à Groupama, bénéficiaire de l'éco-contribution et de l'abonnement à "abeilles et fleurs")

Prix/unit	quantité	TOTAL
40,00 €		0,00 €
25,00 €		0,00 €
1,50 €		0,00 €

2 REVUES (tarifs association)

L'Abeille de France (revue du SNA, 11 Numéros)

Abeilles et Fleurs (revue de l'UNAF, 11 Numéros)

La Santé de l'Abeille (revue de la FNOSAD, 6 Numéros)

Info-Reines (revue de l'ANERCEA, 4 Numéros)

33,00 €		0,00 €
31,00 €		0,00 €
26,00 €		0,00 €
37,00 €		0,00 €

3 Assurance GROUPAMA Par ruche :

Certifier en cochant (x) la case en jaune et signer le document.

Je souhaite assurer mes ruches. J'ai bien noté que l'assurance couvre la période à partir de la date de réception du règlement par l'UNAF jusqu'au 31 décembre de l'année en cours. En adhérant au contrat collectif d'assurance, je reconnais avoir pris connaissance des documents relatifs à l'assurance Groupama sur le site Internet de l'UNAF : www.unaf-apiculture.info. Les attestations d'assurances seront envoyées par Groupama dans le mois suivant l'adhésion.

Option 1 : - Responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers dans le cadre de votre activité apicole . - Défense pénale et recours Franchise RC 280€

Option 2 : - Option 1 + Dommages subis par vos ruches suite : à Incendie/explosion, Événements climatiques à caractères non exceptionnels (tempête, grêle, poids de la neige) ou à caractères exceptionnels (inondation, glissement de terrain...), transport Franchise : 228€. - Catastrophes naturelles : Franchise légale - - Vol et vandalisme : Franchise :

Option 3 : - Formule 2 INCLUANT un remboursement bien supérieur

*Remboursement maximum par ruche : 250 € du 01/03 au 30/09 et 187,50 € le reste de l'année

0,10 €		0,00 €
1,60 €		0,00 €
2,70 €		0,00 €

4 Eco-contribution : 0,10€ par ruche (miels & produits dérivés). Obligatoire pour tout adhérent possédant un N° de SIRET

Certifier en cochant (x) la case en jaune et signer le document.

Je confirme avoir pris connaissance des CGV/CGU Adelphi depuis le site unaf-apiculture.info, dans le cadre de ma mise en conformité

COTISATION ECO-CONTRIBUTION

0,10 €

0,00 €

Chaque adhérent doit obligatoirement être titulaire d'une assurance responsabilité civile qui le couvre dans toutes ses activités personnelles. L'assurance RC proposée ci-dessus concerne la responsabilité civile de l'apiculteur pour les dégâts éventuels causés par ses ruches. Une attestation d'assurance sera fournie sur demande.

Total en € : (Adhésions, Revue, Assurance, éco-contribution) 0,00 €

REGLEMENT

Montant

Banque

Numéro

Chèque

Virement (à privilégier)

A l'ordre de l'Abeille Eurélienne

IBAN FR76 1440 6120 0990 0059 8011 831

BIC AGRIFRPP

Consignes pour le virement: indiquer la mention : ADHESION 2025 et votre NOM et PRENOM

Certifier en cochant (x) les cases et signer le document. Merci

Je certifie être titulaire d'une assurance qui couvre ma responsabilité civile dans le cadre de cette adhésion

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Date et Signature de l'adhérent ou de son représentant :

Cliquer sur la flèche pour l'accès au règlement intérieur

Informations complémentaires :
Il n'y a pas de date limite pour adhérer, mais retournez votre adhésion le plus rapidement possible pour recevoir les informations utiles de la vie de l'association et ainsi participer aux différentes activités qui vous seront proposées (formations, entretiens, manifestations). Votre adhésion est nécessaire pour la commande de médicaments, pour votre inscription au Plan Sanitaire d'Elevage (PSE) et pour bénéficier de la commande groupée de matériel apicole. Les informations recueillies dans ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé et accessible aux seuls membres concernés du Conseil d'administration.